



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE – VERSION SIMPLIFIÉE

Applicables aux devis et factures – Version 2026

Entreprise Individuelle **Yan Gombault** – Vidéo & Photographie (Drone et Sol)

1. Champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) s'appliquent à l'ensemble des prestations de services réalisées par l'Entreprise Individuelle Yan Gombault, comprenant notamment : prises de vues photo et vidéo par drone et au sol, ainsi que les prestations de post-production associées.

Toute commande implique l'acceptation pleine et entière des présentes CGV.

2. Devis – Commande – Acompte

Toute prestation fait l'objet d'un devis préalable gratuit. La commande devient ferme après acceptation écrite du devis et versement d'un **acompte de 30 %** du montant total.

L'acompte vaut engagement ferme des deux parties.

3. Annulation – Report

Toute annulation à l'initiative du client entraîne la **conservation intégrale de l'acompte**, sauf cas de force majeure dûment justifié.

En cas d'impossibilité de réalisation de la prestation liée notamment :

- aux **conditions météorologiques défavorables ou dangereuses au vol**,
- à un **refus, retrait ou restriction des autorités compétentes** (préfecture, mairie, autorité aéronautique, gestionnaire de site, base militaire),
- à une **interdiction réglementaire temporaire ou imprévisible**,



la prestation pourra, au choix de l'entreprise :

- être **reportée à une date ultérieure**, sans frais supplémentaires,
- ou donner lieu à un **remboursement de l'acompte, déduction faite des frais déjà engagés** (préparation de mission, démarches administratives, repérage, déplacements).

Aucune indemnité ne pourra être réclamée à ce titre.

4. Prix – Paiement

Les prix sont exprimés en euros hors taxes.

TVA non applicable – article 293 B du Code Général des Impôts.

Le solde est payable à réception de facture, par virement bancaire, sauf mention contraire figurant sur le devis.

Tout retard de paiement entraîne l'application de pénalités calculées sur la base de trois fois le taux d'intérêt légal, ainsi qu'une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement, conformément au Code de commerce.

5. Prestations par drone

Les prestations de prises de vues par drone sont réalisées dans le strict respect de la réglementation aérienne et des règles de sécurité des personnes et des biens.

L'Entreprise Individuelle Yan Gombault ne saurait être tenue responsable de l'impossibilité totale ou partielle d'exécuter une mission pour des raisons météorologiques, réglementaires, administratives ou sécuritaires indépendantes de sa volonté.

6. Livraison

Les livrables sont fournis sous format numérique via un lien de téléchargement ou sur support physique.

Les délais de livraison sont indicatifs et ne peuvent donner lieu à indemnisation, pénalités ou annulation.



7. Propriété intellectuelle

Les photographies, vidéos et créations réalisées demeurent la propriété intellectuelle de l'Entreprise Individuelle Yan Gombault.

Sauf accord écrit contraire, le client bénéficie d'un **droit d'utilisation non exclusif**, strictement limité à l'usage prévu au devis.

Toute utilisation non prévue initialement nécessite une autorisation écrite préalable.

8. Responsabilité – Force majeure

La responsabilité de l'entreprise est limitée au montant de la prestation facturée. Elle ne saurait être engagée en cas de dommages indirects.

La responsabilité de l'entreprise ne pourra être engagée en cas de force majeure, incluant notamment conditions météorologiques extrêmes, décisions administratives, interdictions ou restrictions de vol.

9. Litiges

Les présentes CGV sont soumises au droit français. À défaut de résolution amiable, tout litige relèvera de la compétence du Tribunal de Commerce d'Avignon.

CGV complètes disponibles sur demande ou sur le site internet.